



Newsletter

Janvier 2013

Chers membres de lifecircle

Avec la deuxième Newsletter de notre Association, je voudrais encore une fois vous informer sur les événements des derniers mois.

Tous les membres ayant payé la taxe annuelle devraient avoir reçu la carte de membre dès maintenant. Avec les indications sur la carte tous les médecins peuvent récupérer immédiatement le testament biologique sur Internet. Cela vous donne la possibilité d'avoir accès à votre testament biologique à toute heure du jour ou de la nuit, ainsi qu'à l'étranger. Les membres, dont le testament biologique n'a pas encore été installé sur Internet, devraient nous l'envoyer aussitôt que possible, s'ils ne savent pas le mettre sur Internet eux mêmes.

La cotisation annuelle est payable pour 12 mois. Elle ne sera pas toujours demandée en janvier, mais le mois où l'adhésion était facturée pour la première fois.

Les activités de l'Association sont très diverses. Les conseils, surtout en cas de problèmes difficiles de santé, sont très appréciés par les membres. Comme médecin je pouvais conseiller et visiter les membres à l'hôpital ou à la maison. Une deuxième opinion, sans être une hâte, peut souvent créer de nouvelles perspectives et peut produire des solutions adaptées au cas particulier. Encore et encore, on s'aperçoit que les membres trouvent à nouveau de l'énergie à continuer de vivre pour quelque temps, quand ils savent qu'ils ont le feu vert pour un suicide accompagné.

En novembre, une séance d'information sur lifecircle a pris place à Allschwil. De même, il y a eu une discussion à Allschwil organisé par la FDP, où l'on a parlé, après une courte conférence et une table ronde, des besoins de personnes nécessitant des soins. Je voudrais féliciter la FDP pour le courage d'avoir donné la possibilité de discuter un sujet aussi délicat par deux gestionnaires de maisons de soins et un médecin favorisant clairement le suicide accompagné.

En décembre, trois familles se sont rencontrées à Biel-Benken. Ces trois familles ont récemment accompagné un membre de la famille au suicide assisté avec mon aide. Ils étaient d'accord de raconter leurs expériences à un rédacteur d'un journal bernois. Il était incroyable de voir comment ces membres de famille ont parlé ouvertement des sentiments



qu'ils ont réalisé avant, pendant et après l'accompagnement au suicide d'un membre très cher de la famille. On a constaté, au cours de la conversation, que l'adage «un problème partagé est à moitié résolu» a encore son importance. Pendant la conversation, tous les participants ont souligné qu'ils puissent mieux accepter la perte du membre de famille, parce qu'ils ont vu la souffrance de cette personne, et comment elle comptait sur la fin de ses souffrances. Au cours de l'année, un article détaillé sur cette réunion va être publié dans un journal de Bern. Nous allons publier cet article sans doute sur le site. Cette rencontre m'a montré qu'il peut être utile d'avoir trois ou quatre familles partageant leur expérience avec les autres. La douleur est toujours très grande après un décès. L'accompagnement des proches pourrait être complété, après l'accompagnement réel, par un résumé de l'expérience dans cette situation.

Une expérience particulièrement émouvante pour moi a été la réaction d'un policier qui a été appelé à un suicide accompagné. Il m'a donné l'impression d'être en colère lorsqu'il est entré dans la salle d'accompagnement d' Eternal Spirit. Au cours de la discussion, il a été brusque et plutôt répulsif. Quand il a vu la vieille dame au visage pâle couchée sur le lit, comme si elle venait de dormir paisiblement, il a demandé "mais qu'a-t-elle eu?"... comme s'il pensait qu'elle n'était pas malade. Finalement, il a regardé le film du décès avec les autres membres de l'autorité. Ce film, sur lequel on peut voir le handicap extrême et la joie infinie de la vieille dame quand elle pouvait enfin ouvrir la perfusion avec le NAP mortel. Le policier a enfin compris la décision du membre. Il a écrit au fils de la dame qu'il ne connaissait pas sa mère mais qu'il n'oubliera jamais son sourire.

J'espère fermement qu'il y aura de plus en plus de gens, en particulier entre les membres des autorités et des médecins, qui non seulement respectent les soins palliatifs mais acceptent aussi le suicide accompagné comme dignité humaine.

Maintenant, nous espérons avec vous que la nouvelle année soit paisible, et pendant laquelle nous pourrions à nouveau recruter des membres, leur donner des conseils, et de même de pouvoir les accompagner si nécessaire.

Sincèrement

Dr. med. Erika Preisig